

■ **AUXILIA Assurance-maladie**, à Vollèges, CH-621.7.002.846-6, fondation (FOSC no 70 du 12. 04. 2007, p. 19, publ. 3880636). Transfert de patrimoine: selon contrat du 25.02.2007 et décision de l'autorité de surveillance du 07.12.2007, la fondation a transféré à la société 'Auxilia Assurance-maladie SA', à Vollèges (CH-621.3.007.020-5) ses actifs pour CHF 29'663'814.70 et ses passifs à l'égard des tiers pour CHF 28'919'852.25, sans contre-prestation. La fondation est dissoute et radiée aux conditions de l'art. 88 al. 1 CCS et 104 aORC.
Journal no 100 du 24.01.2008
(04314188 / CH-621.7.002.846-6)